

Les sénateurs jouent les régions contre des métropoles trop fortes

ANALYSE

Matthieu Quiret

Le cabinet de la ministre de la Décentralisation, Marylise Lebranchu, n'en revient pas : les sénateurs, souligne-t-il, sont en train de renforcer le futur pouvoir économique des régions dans le cadre de la réforme des compétences des collectivités. Le projet de loi, qui arrive en séance au Sénat la semaine prochaine, avait été fortement revu en commission mi-décembre. Certes, plusieurs transferts de compétences prévus, comme la gestion des routes des départements vers les régions, ont été annulés. Les sénateurs, très représentatifs des communes rurales, refusent de voir les départements vidés de leurs compétences.

En revanche, la concentration du pouvoir économique dans les mains des conseils régionaux n'a non seulement pas été supprimée, mais deux amendements déposés en commission proposent même de renforcer cette tendance. Jusque-là, dans les différentes versions

du projet de loi, les régions devaient avoir pour mission d'élaborer les schémas économiques dans le cadre d'un dialogue avec les autres collectivités. Les sénateurs sont allés plus loin en leur donnant le dernier mot.

Les métropoles en embuscade

Il faut y voir là un ricochet à la montée en puissance simultanée des métropoles, poussées par la loi Maptam de janvier 2014. Ces pôles urbains, qui concentrent déjà les richesses des territoires, voient leur pouvoir et leurs responsabilités renforcés depuis le 1^{er} janvier.

Les élus des territoires ruraux ne sont visiblement pas rassurés par les promesses du gouvernement. En présentant la nouvelle carte des métropoles, Marylise Lebranchu assurait que celles-ci sauraient se montrer solidaires de leurs territoires environnants. Comme les élus de certaines villes moyennes, les sénateurs pourraient donc jouer l'équilibre des forces entre les métropoles et les régions, pour conserver un peu de poids face à ces mastodontes. ■